

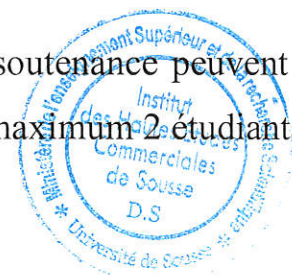
Note explicative de déroulement des stages des étudiants de 2ème année licences

Dans le cadre de la nouvelle réforme du système LMD, les étudiants de 2ème années licence doivent effectuer un stage obligatoire de **2 mois** pendant l'été de l'année 2021. Le stage se déroulera du **05 Juillet** jusqu'à **05 Septembre 2021**.

D'un point de vue pédagogique, le stage d'été est une **initiation** à la vie professionnelle. A travers ce stage, l'étudiant essaye de **découvrir** l'environnement interne de l'entreprise d'accueil, son style de management, les méthodes de gestion appliquées et la nature des relations humaines et professionnelles. Tout cela doit se faire en référence à la formation théorique que l'étudiant a suivi durant ses deux premières années à l'université.

Tout au long de deux mois au sein de l'entreprise d'accueil, le stagiaire doit **observer** le déroulement du travail au niveau d'un ou de plusieurs départements (ex : production, finance, comptabilité, marketing, commercial, etc.). Il doit par la même occasion **noter** les informations clés qu'il, lui ou son coach professionnel, estime intéressantes. Il doit élaborer par la suite de façon autonome un rapport **essentiellement descriptif** qui ne doit pas dépasser les **60 pages** (présentation de l'entreprise, les tâches effectuées, etc.). L'étudiant, en se basant sur le cours de la "méthodologie d'élaboration d'un rapport de stage", sur la base de la présente note explicative et avec l'assistance du coach professionnel, **peut** formuler **une problématique** liée à l'entreprise d'accueil et essayer de la résoudre théoriquement et empiriquement.

Il est à noter que le stage, la rédaction du rapport et la soutenance peuvent se faire par l'étudiant de façon **individuelle** ou par **binôme** (maximum 2 étudiants).



Les procédures administratives :

Etape 1 : accéder au site de l'IHEC (espace extranet) et remplir le formulaire de la demande de stage (rubrique : autorisation de stage).

Etape 2 : l'étudiant doit télécharger la demande (en un seul ou plusieurs exemplaires) et la présenter à la direction des stages pour validation (signature et cachet).

Etape 3 : l'étudiant se dirige vers les entreprises cibles pour déposer la (ou les) demande (s) de stage.

En cas d'acceptation de l'étudiant en tant que stagiaire de la part d'une entreprise, il doit passer à l'étape suivante :

Etape 4 : l'étudiant retourne au site de l'IHEC pour remplir le formulaire (rubrique : déposer stage) restant en saisissant les informations clés comme le nom de l'entreprise, le nom de l'encadrant académique, le sujet de stage, etc.

NB : Etant donné que l'étudiant de 2ème année licence n'aura pas d'encadrant universitaire, il peut saisir dans le champs obligatoire le nom de directeur des stages "**Mr. Fayçal Boukamcha**". Pour le sujet, il peut saisir "**Stage de découverte des entreprises**" s'il n'a pas de thème clair.

Une notification sera envoyée automatiquement à l'encadrant académique pour approbation.

Etape 5 : Une fois l'approbation est effectuée, l'étudiant pourra télécharger et imprimer les documents suivants :

- Convention de stage (3 exemplaires)
- Lettre d'affectation (1 exemplaire)
- Cahier de stage obligatoire (1 exemplaire)
- Feuille de présence du stage obligatoire (1 exemplaire)
- Fiche d'évaluation du stage obligatoire (1 exemplaire)

Etape 6 : imprimer **la convention des stages en 3 exemplaires** , la signer respectivement par : 1) l'étudiant et 2) l'entreprise.

SEULEMENT LA CONVENTION DE STAGE DOIT ETRE SIGNÉE PAR L'ENTREPRISE.



Etape 7 : remettre seulement **la lettre d'affectation et la convention de stage (en 3 exemplaires)** à la direction des stages pour validation finale. Le reste des documents sont à garder par l'étudiant.

NB : L'étudiant doit également remettre obligatoirement à la direction des stages le **reçu de paiement des frais d'assurance.**

Etape 8 : récupérer la lettre d'affectation et la convention de stage signées et validées auprès de la direction des stages.

Etape 9 : démarrage du stage.

La direction des stages



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Institut
des Hautes Etudes
Commerciales
de Soussse
D.

Directeur des Stages
Fayçal BOUKAMCHA